

Prédication du 13 septembre 2026
Culte de rentrée
Bernard Mourou

Matthieu 18, 21-35

En ce temps-là, Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? »

Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout.' Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette. Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : 'Rembourse ta dette !' Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : 'Prends patience envers moi et je te rembourserai.' Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait. Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : 'Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?' Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait. C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »

Prédication

Dans les évangiles, les pharisiens aiment appliquer une logique comptable à la religion.

C'était une attitude fréquente chez eux, une manière de commenter la Loi.

C'est ce que fait par exemple Rabbi Yosé, quand il dit : *Si quelqu'un pêche une, deux ou trois fois, on lui pardonne, mais pas s'il pêche quatre fois.*

Rabbi Yosé reflète ici une tendance courante qui s'arrête à trois pardons, trois étant le chiffre divin.

Après avoir comptabilisé trois pardons, il est licite de donner libre cours à ses sentiments de haine, et cela en toute bonne conscience, avec la certitude d'être de bons juifs.

Comprise ainsi, la religion sert seulement à faciliter la vie sociale : elle incite le fauteur de trouble à se repentir et à renoncer à son attitude, sous la menace.

Cette méthode est en effet une manière efficace de manier la carotte et le bâton. La carotte, le pardon que le contrevenant obtiendra s'il ne dépasse pas les bornes, le bâton l'absence définitive de pardon, qui tombera sur lui comme un couperet dans le cas où il irait trop loin.

Dans notre texte, nous constatons que cette manière de voir influence même les disciples : Simon-Pierre adopte finalement la même attitude que les juifs légalistes.

Combien de fois dois-je pardonner à mon frère ?

Cette question aurait pu être posée par un pharisien.

Certes, lui va bien au-delà de trois fois, puisque sans plus attendre, il propose sept fois.

Il a plus que doublé le chiffre habituel. Il doit être fier de son audace.

Mais il faut peut-être aussi voir là seulement une manière de se sécuriser. Car s'en tenir aux chiffres a un effet rassurant.

C'est ce qui conduit notre société technicienne, aujourd'hui, à nous abreuver de chiffres plutôt que de nous donner une vision d'avenir. L'être humain reste désespérément toujours le même...

Il faut reconnaître que rien n'est plus inconfortable que l'incertitude. Alors que si l'on remplit le contrat, si l'on répond à toutes les exigences, on a l'assurance d'obtenir la contrepartie. L'avenir devient prévisible.

Mais cette attitude ne convient pas à un disciple du Christ : Pierre doit changer radicalement sa manière de voir.

Alors, Jésus va le secouer. Il s'y prend exactement de la même manière qu'avec les pharisiens : il entre dans sa logique : Toi tu parles de pardonner sept fois, eh bien moi je te dis de pardonner 77 fois sept fois.

Il va de soi que l'objectif est tout à coup hors de portée.

Il ne faut donc pas comprendre les propos de Jésus comme une exigence de plus.

Ce qu'il veut, c'est que Simon-Pierre puisse une fois pour toutes abandonner sa logique comptable.

Et pour échapper à cette situation sans issue, il devra obligatoirement sortir du cadre.

Le nombre que lui donne Jésus, *soixante-dix-sept fois sept fois*, renvoie au personnage de Lémek, au début de la Genèse.

Lémek descendait de Caïn.

Dieu avait promis sa protection à Caïn en le vengeant sept fois si quelqu'un venait à le tuer¹.

Mais sept fois, cela n'est pas suffisant aux yeux de Lémek, alors il renchérit et dans un chant de vengeance, il décrète : *Si Caïn doit être vengé sept fois, Lémek le sera soixante-dix-sept fois !*²

Il entre ainsi dans un cycle infernal : celui de la vengeance parfaite, ultime, sans fin, de l'homme livré à ses passions.

En fait, toute vengeance revêt un caractère illusoire. Même portée à son paroxysme, elle ne pourra jamais rien apporter si ce n'est l'assouvissement d'une passion, donc une satisfaction passagère et malsaine.

En écho à cette attitude désespérée, Jésus oppose le pardon sans limites de l'homme selon Dieu.

A la perfection dans la vengeance répond la perfection dans le pardon.

L'attitude que propose Jésus permet de vivre moins mal, en laissant la vie suivre son cours. En effet, en grec le verbe utilisé pour dire pardonner signifie *laisser aller*.

Dans ce récit, Jésus invite donc Simon-Pierre à remplacer le cycle infernal de la vengeance par le cycle infini du pardon, qui permettra au disciple du Christ de rester dans la dynamique de la vie.

Amen

¹ cf. Genèse 4, 15

² Genèse 4, 24